



---

Compte-rendu de l'EAP du 6 novembre 2020

---

Echos de la dernière rencontre de l'Equipe d'Animation Pastorale du 6 novembre 2020 (en visioconférence)

- La constitution d'un **conseil économique** est en cours pour participer, avec le curé, à la gestion des biens matériels de la paroisse, au service de la mission de l'Eglise.
- **Le point sur les travaux en cours** : la nouvelle sonorisation de **la cathédrale** sera installée d'ici la fin du mois de novembre. L'Etat en finance les deux tiers. La paroisse doit assurer l'achat des nouveaux amplis (20000 euros). Une souscription sera lancée au mois de décembre : les dons, via le diocèse, bénéficieront d'une déduction fiscale. Les toitures extérieures de **l'église saint André** sont en voie d'achèvement de restauration. Bientôt, des travaux d'assainissement intérieurs commenceront ainsi que la rénovation du plancher. Le tout est financé par la ville d'Angoulême, propriétaire du bâtiment.
- Initiatives « **Spécial confinement** » : Marie-Noëlle envoie régulièrement un message d'informations et de lien aux personnes qui ont communiqué leur adresse mail (saintsapotres@dio16.fr). Le père Vollaud met en ligne ses homélies hebdomadaires sur le site de la paroisse. L'église saint Martial est ouverte tous les jours de la semaine. On peut y déposer des intentions de prières (urne à disposition) qui sont portées dans la célébration quotidienne de l'Eucharistie. Tous les jours à 12h, une chaîne invisible de prière se tisse entre tous ceux qui le souhaitent autour d'une même intention diffusée chaque semaine par Marie Noëlle et affichée aux portes des églises. Première semaine : « *Pour les malades et ceux qui les assistent* ».

L'EAP de la paroisse des Saints-Apôtres